



MODÈLE D'UN PLURALISME DOCTRINAL ?

Julie FERRERO

Il est des œuvres doctrinales qui deviennent incontournables en raison de leur participation à la compréhension de phénomènes juridiques. D'autres le deviennent en raison de la réflexion que l'auteur y développe, de l'originalité de sa démarche et de sa pensée. L'ouvrage recensé entre dans ces deux catégories tant son contenu relatif aux juridictions régionales de protection des droits de l'homme est précis, complet et précieux, et l'approche qui le sous-tend est fondamentale et s'inscrit dans un mouvement de renouveau nécessaire de la théorie du droit international en général et du droit international des droits de l'homme en particulier.